TARIFS MENSUELS 2012/2013

ECOLE MATERNELLE

<u>Externat</u>	
Contribution Famille	34,32 €
Option Garderie du soir	8,70 €

<u>Demi-pension</u>	
	-1-0-4
Contribution Famille	34,32 €
Demi-pension	66,79 €
Total 1	101,11 €
(sans garderie du soir)	
Option Garderie du soir	8,70 €
Total 2	109,81 €
(avec garderie du soir)	
-	

ECOLE PRIMAIRE

Externat	
Contribution Famille	34,32 €
Option Garderie du soir	8,70 €
Option Etude Surveillée	10,90 €
(à partir du CE 2)	

<u>Demi-pension</u>		
Contribution Famille	34,32 €	
Demi-pension	67,48 €	
Total 1 (sans étude)	101,80 €	
Option Etude Surveillée	10,90 €	
Option Garderie du soir	8,70 €	
Total 2 (avec étude)	112,70 €	
Total 2	110,50 €	
(avec garderie du soir)		

Conditions du régime de la demi-pension

Le tarif de la demi-pension est calculé sur 138 jours de scolarité. Une remise sera accordée pour toute absence supérieure à 4 jours (à partir du 5° jour) sur présentation d'un certificat médical.

La Garderie

8,70 € pour 4 jours par semaine ou 1€ de l'heure commencée.

Conditions de règlement

Un chèque d'acompte vous sera demandé correspondant à la contribution du mois de septembre.

Pour les familles ayant opté pour le règlement par prélèvement automatique, leur compte bancaire sera débité tous les 5 de chaque mois d'octobre à juin.

Les familles ayant opté pour un règlement mensuel par chèque voudront bien nous faire parvenir ce dernier avant le 15 de chaque mois, d'octobre à juin.

Les familles ayant opté pour un règlement trimestriel par chèque voudront bien nous faire parvenir ce dernier aux dates suivantes

1° trimestre	15-déc
2° trimestre	15-mar <i>s</i>
3° trimestre	15-juin

TARIFS MENSUELS 2012/2013

COLLEGE NOTRE DAME

Externat

Contribution Famille 45,21 €
Participation Arts Plastiques 1,36 €

Technologie

Total 1 (sans étude) 46.57 €

Option Etude Surveillée 19,60 €

Total 2 (avec étude surveillée) 66.17 €

L'option" Aide aux devoirs" fera l'objet d'une note de frais trimestrielle complémentaire selon le tarif suivant:

1° enfant: 205 € 2° enfant: 150 € 3° enfant: 100 €

Demi-pension

FORFAIT SUR 4 JOURS

FORFAIT SUR 5 JOURS

Contribution Famille Participation Arts Plastiques Technologie	45,21 € 1,36 €	Contribution Famille Participation Arts Plastiques Technologie	45,21 € 1,36 €
Demi-pension	68,18 €	Demi-pension	84,84 €
Total 1 (sans étude)	114,75 €	Total 1 (sans étude)	131,41 €
Option Etude Surveillée	19,60 €	Option Etude Surveillée	19,60 €
Total 2 (avec étude surveillée)	134,35 €	Total 2 (avec étude surveillée)	151,01 €

Conditions du régime de la demi-pension

Le tarif de la demi-pension 4 jours est calculé sur 135 jours de scolarité (jusqu'au 29/06/12). Le tarif de la demi-pension 5 jours est calculé sur 168 jours de scolarité (jusqu'au 28/06/13). Une remise sera accordée pour toute absence supérieure à 4 jours (à partir du 5° jour) sur présentation d'un certificat médical.

Une remise sera accordée pour les voyages à partir de 4 jours.

Conditions de règlement

<u>Un chèque d'acompte vous sera demandé courant juin qui correspondra à la contribution du mois de septembre.</u>

Pour les familles ayant opté pour le règlement par prélèvement automatique, leur compte bancaire sera débité tous les 5 de chaque mois d'octobre à juin. Les familles ayant opté pour un règlement mensuel par chèque voudront bien nous faire parvenir ce dernier avant le 15 de chaque mois, d'octobre à juin. Les familles ayant opté pour un règlement trimestriel par chèque voudront bien nous faire parvenir ce dernier aux dates suivantes: 15 déc. - 15 mars et 15 juin.

TARIFS MENSUELS 2012/2013

LYCEE NOTRE DAME

Externat

Contribution Famille

45,21 €

Option Etude Surveillée

19,60 €

Total 1 (sans étude):

45,21 €

Total 2 (avec étude surveillée):

64.81 €

L'option" Aide aux devoirs" fera l'objet d'une note de frais trimestrielle complémentaire selon le tarif suivant:

1° enfant: 205 € 2° enfant: 150 € 3° enfant: 100 €

Demi-pension

FORFAIT SUR 4 JOURS

FORFAIT SUR 5 JOURS

Contribution Famille Demi-pension	45,21 € 58,42 €	Contribution Famille Demi-pension	45,21 € 73,15 €
Total 1 (sans étude)	103,63 €	Total 1 (sans étude)	118,36 €
Option Etude Surveillée	19,60 €	Option Etude Surveillée	19,60 €
Total 2 (avec étude surveillée)	123,23 €	Total 2 (avec étude surveillée)	137.96 €

Conditions du régime de la demi-pension

Le régime de demi-pension proposé à nos lycéens s'entend du 04 septembre au 31 mai inclus (au-delà, tarif externat). Du fait des examens et stages, les repas pris sur le mois de juin, seront payés au tarif externat.

Le tarif de la demi-pension 4 jours est calculé sur 115 jours de scolarité.

Le tarif de la demi-pension 5 jours est calculé sur 144 jours de scolarité.

Une remise sera accordée pour toute absence supérieure à 4 jours (à partir du 5° jour)

sur présentation d'un certificat médical.

Une remise sera accordée pour les voyages à partir de 4 jours.

Conditions de règlement

Un chèque d'acompte vous sera demandé courant juin qui correspondra à la contribution du mois de septembre.

Pour les familles ayant opté pour le règlement par prélèvement automatique, leur compte bancaire sera débité tous les 5 de chaque mois d'octobre à juin. Les familles ayant opté pour un règlement mensuel par chèque voudront bien nous faire parvenir ce dernier avant le 15 de chaque mois, d'octobre à juin. Les familles ayant opté pour un règlement trimestriel par chèque voudront bien nous faire parvenir ce dernier aux dates suivantes: 15 déc. - 15 mars et 15 juin.